



HAL
open science

Propos de témoin sur la 3ème journée du gEvaPP "Evaluation et prudence. Un mariage impossible?"

Alban Roblez

► To cite this version:

Alban Roblez. Propos de témoin sur la 3ème journée du gEvaPP "Evaluation et prudence. Un mariage impossible?". 3ème journée d'étude du gEvaPP "Evaluation et prudence. Un mariage impossible?", gEvaPP; HEP Vaud, Feb 2023, Lausanne, Suisse. hal-04136673

HAL Id: hal-04136673

<https://hal.science/hal-04136673v1>

Submitted on 21 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Propos de témoin

Alban ROBLEZ

Philosophie de l'éducation

Institut français de l'éducation (ENS Lyon, France) et Conseil d'évaluation de l'École (ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, France)

Co-délégué français du gEvaPP et de l'ADMEE Europe

« La prudence est la vertu la plus nécessaire à la vie humaine. Bien vivre consiste en effet à bien agir. Or pour bien agir, il faut non seulement faire quelque chose, mais encore le faire comme il faut, c'est-à-dire qu'il faut agir d'après un choix bien réglé et pas seulement par impulsion ou passion. Mais puisque le choix porte sur des moyens en vue d'une fin, sa rectitude exige deux choses : une juste fin et des moyens adaptés à cette juste fin... Pour ce qui est des moyens, il faut qu'on y soit directement préparé par un habitus de la raison, car délibérer et choisir – opérations relatives aux moyens – sont des actes de la raison. Et c'est pourquoi il est nécessaire qu'il y ait dans la raison une vertu intellectuelle qui lui donne assez de perfection pour bien se comporter à l'égard des moyens à prendre. Cette vertu est la prudence. Voilà pourquoi la prudence est une vertu nécessaire pour bien vivre » (Thomas d'Aquin, *Somme théologique – La Prudence*).

Cette citation de Thomas d'Aquin me semblait à propos à plusieurs titres. Tout d'abord parce que j'aime plaisanter et que je trouvais qu'il était important de revenir sur l'ambiance ecclésiastique semble-t-il que notre journée d'étude semblait opérer, au moins à distance. Ensuite, parce qu'elle vient donner d'autres résonances à ce mot de « prudence ». Ce mot, comme d'autres (je pense au mot vigilance, à amour, à justice, ou zèbre), est un phénomène proche de ce que l'on appelle dans la philosophie logique un « enthymème ». Qu'est-ce qu'un enthymème ?

Un enthymème ou un raisonnement comme un mot, je crois, enthymématique est lorsque quelque chose en son sein y est sous-entendu, implicite ou du moins pas tout à fait déterminé. Etymologiquement même, il signifierait « ce qu'on a dans l'esprit » (CNRTL, 2023).

Or je pense que ce que nous avons entendu et ce que nous pouvons lire sur le Padlet sont des expressions venant mettre à mal quelque chose d'enthymématique. Mais je compte sur vous pour revenir vers moi à l'issue de ce propos et que nous en discutons.

A priori, quelque chose d'assez simple ressort de notre journée d'étude. Une sorte d'opposition de principe : évaluation et prudence, soit une anticipation à toute épreuve au point où ce sont celles-ci qui dessinent celle-là, face à une attitude sinon une posture de résonance dans l'incertitude pour laisser s'ex-primer (c'est-à-dire sortir de) les savoirs en situation. L'anticipation face à la conjecture, le Temps maîtrisé face au Temps de la surprise et de l'action, le Chronos face au Kairos.

Mais comme tout face à face, il serait dommage de s'arrêter à cette première configuration de surface : ce n'est pas ici que le rapport de force se manifeste (dans une lecture agonistique des choses) ou plus généralement que la prise de connaissance s'exerce (dans une lecture heuristique des choses). Ce serait dommage pour la simple raison que nous parlerions ici de « mots sans les choses », pour paraphraser le titre d'un ouvrage d'Éric Chauvier (2014). Il me semble que c'est le fil conducteur qui met en tension ce mariage impossible et saisir l'une des tensions enthymématiques qui s'y développe : l'évaluation est une telle activité langagière (je

renvoie aux travaux de Gérard Figari notamment¹) que parfois, les mots viennent se poser comme des choses. Or, c'est une chose que de parler, c'en est une tout autre que d'évaluer. *Idem* pour la prudence, qui est si délicate à identifier (plutôt qu'à définir). C'est bien pour cela que Thomas d'Aquin parle d'action, et non du mot en soi : la prudence, on en fait l'expérience. Qu'elle soit réflexive, comme l'invite Séphora Boucenna, qu'elle soit collectivement éprouvée (ou rendue comme non éprouvée) chez Christophe Gremion ou qu'elle se manifeste voire brille par son absence, comme dans le cas Sully présenté par Florent Champy. Mot commun à l'heure des gigas informations brassées par l'Internet dans notre monde post-moderne, toute une chacune et tout un chacun nous sommes en lutte entre les choses sans mots et les mots sans choses.

Et c'est bien cette lutte, si je puis dire, que les trois conférencières et conférenciers ont mis en exergue : de revenir aux choses. Mon travail, de témoin comme de philosophe de l'éducation (ici et aujourd'hui) consiste à douter. Et l'un des visages du doute, c'est la question. Questionner c'est déjà être dans une disposition inchoative² de l'évaluation : c'est le début ou le commencement de l'évaluation dans ce qu'elle pourrait avoir de prudentielle. Vue comme cela, nous pourrions même aller plus loin : la question n'est-elle pas (ou ne devrait-elle pas ? ou n'est-elle pas théoriquement ?) le commencement de toute évaluation ? S'il y a bien une forme de consensus qui ressort des recherches francophones comme non-francophones en évaluations dans l'éducation et la formation, c'est bien que « Les questions sont le pivot de toute évaluation » comme le mentionnent David Aubin, Christian de Visscher et Alain Trosch (dans (Albarello et al., 2016) p. 24). Il me paraît par conséquent doublement intéressant de s'y maintenir en reprenant la thèse développée par Florent Champy : « l'évaluation des pratiques prudentielles doit être prudentielle » en revenant sur une question chère à Philippe Meirieu : oui, mais comment ?

Florent Champy nous a présenté des « exemples typiques d'activités à forte densité de prudence » (Diapo 5) : la médecine, l'enseignement et le gouvernement. Je trouve que ces exemples typiques correspondent aux « métiers impossibles » de la boutade de Freud. Mireille Cifali, en 1999, réinterprétait ces trois activités sous trois perspectives qui leur servent de vis-à-vis et de perspectives : la clinique, l'éthique et le pouvoir. Sur l'éthique, je pense aux mots de Michel de Certeau que celui-ci adressé à ladite Mireille Cifali : « l'ouverture d'un espace qui n'est pas autorisé par l'ordre des faits » (Cifali, 1999).

- Je trouve que ces trois éléments – clinique, éthique et pouvoir – se retrouvent bien dans les conférences entendues tout comme dans la tension du « mariage impossible ». La clinique interpelle l'humain derrière les gestes, derrière des faits, derrière les mots. Travail de patience et d'accompagnement – que Séphora Boucenna a magistralement présenté il me semble – prudence et évaluation s'éprouvent, au final, bien plus dans ce Marielle Macé appelle le « style de vie » (2016), c'est-à-dire nos manières de faire que dans une évocation.
 - o En ce sens je cite le groupe 1 qui nous écrit que « La limite repose seulement en chacun-e. Et, au coeur-même de l'évaluation, le contexte peut être très contraint, ainsi que la forme de la grille d'évaluation très normée qui laisse ou non de la place aux commentaires. Ceci peut confronter l'évaluateur dans ses

¹ Voir en bibliographie pour quelques indications.

² C'est-à-dire l'activité de commencement de quelque chose, ce qui correspond à un début de quelque chose.

propres valeurs. La façon de présenter l'évaluation aux apprenants influence également ce mariage prudence-évaluation. »

³Par ailleurs et plus loin se retrouver des « exemples de règles concrètes » d'une évaluation prudentielle (Diapo 17) qui recoupent cela : il s'agit bien d'une question d'attention incarnée, un phénomène plus qu'un mot.

Séphora Boucenna nous a montré toute l'importance de cette attention à l'autre et attention de soi vers l'autre comme de « l'autre en soi », pour la citer.

Christophe Gremion a illustré ce qu'il conviendrait ce me semble d'identifier comme une pratique non-prudentielle comme dans l'évaluation qui est le phénomène de *path dependency*. Avec les mots de Joël Ficet (2016), cela donne ceci : « « On rencontre là le phénomène de *path dependency* ou "dépendance au sentier" : un mesure ou un instrument, en s'ancrant dans les pratiques et valeurs d'une institution, devient de plus en plus couteux à abroger » (dans (Albarello et al., 2016) p. 61).

Tout ceci rapproché nous montre quoi :

- Que c'est très utile pour saisir les phénomènes d'occultation instrumentale.
- De plus, le « cout » dont il est question est économique dans son acception scientifique et anthropologique : le cout n'est pas seulement financier ou monétaire, mais aussi philosophique, idéologique, éthique. On peut ici renvoyer à la littérature sur la valeur et son « prix » (Harribey, 2013 ; Landier & Thesmar, 2022 ; (Graeber, 2022).

Diapo 7 sur « le travail de formateur... » : sur la « difficulté à anticiper ce que la formation leur fait », on pourrait même le coupler à évaluer l'effectivité, ou dit autrement à évaluer justement ce qu'on a participé à leurs faits. Cette question est déterminante dans nos professions de plus en plus soumises à des démarches codifiées et normées, souhaitant que les prophéties se réalisent par transposition directe.

- François Xavier Kemtchuain écrit dans le Padlet l'épreuve de certaines ou certains enseignants à « attribuer une note sous-optimale à un étudiant qu'ils aiment bien. Aussi, la formation de l'enseignant qui évalue qui ne conçoit pas l'évaluation comme faisant partie de l'apprentissage ».
- En résonance, les membres du groupe 1 nous écrivent que « Il y a une opposition entre la norme qui généralise et la prise en compte de la singularité de l'individu en stage, par exemple. Si l'on se retrouve à fixer la norme, par exemple, en termes de critères d'évaluation, cela peut aussi être déstabilisant. On peut s'appuyer sur les compétences attendues, cahier des charges de la fonction, etc. Cela met aussi en évidence la posture de l'évaluateur, qui doit s'orienter vers la compréhension. Comment maintenir de l'objectivité entre les échelles descriptives et la prise en compte du contexte qui

³ Ici j'avais prévu de revenir sur un élément que je note, à titre informatif : Diapo 6 sur la prudence points de repère 2 : le propos me rappelle à l'attentionnalité évaluative, concept humble que je développe dans ma thèse de doctorat en philosophie de l'éducation qui consiste à simplement poser que l'attention semble précéder l'intention dans l'activité évaluative. Cela signifierait que le contrôle n'est pas pré-dominant, mais qu'il est le fruit d'une attention portée sur une prudence de l'ordre (des faits à venir, potentiels ou espérés, ou redoutés, ou phantasmés). Mais alors pourquoi ?

permet plus ou moins la mise en œuvre des compétences demandées à l'étudiant en stage ? »

Diapo 9 sur « difficulté : l'évaluation impossible » : il est fait mention de la « difficulté de la comparaison des résultats » due à la « singularité irréductible de chaque situation ». Cela me rappelle un texte de Xavier Pons datant de 2017 qui revient sur l'utilité des comparaisons internationales en éducation. Pons parle de la place du comparateur-évaluateur et rappelle que tout procès de comparaison implique une réification des situations à une idée de manière à pouvoir comparer à proprement parler l'incomparable.

Autre mention : celle de la « tentation de se saisir de l'idée de prudence pour revendiquer une autonomie professionnelle peu contrainte ». Comment ne pas penser aux *soft & hard skills* ? En d'autres termes, des mots sans choses, puisque toute prudence implique une praxis réelle de soi. Point de prudence sans liberté de choisir la prudence de penser, de percevoir, de dire, voire même de penser si je reviens à Pons. Ce dernier mentionne bien, en parlant de lui-même, qu'il lui a fallu faire des efforts de prudence à se garder de toute comparaison hâtive entre deux écoles de pays différents, en sommes de dire laquelle était la meilleure entre les deux.

Le projet de Séphora Boucenna est bien de « donner à voir comment incarner une intention de sécuriser l'espace interactionnel » avec le lien aux pratiques prudentielles (diapo 3).

Avec l'analyse des pratiques professionnelles, une voie heuristique et phénoménologique est ouverte puisqu'elle remet le sujet dans la construction du sens. Nous passons du stade des mots sans les choses aux « choses nommées » ou « mises en mots/maux » dans une perspective d'agentivité de soi.

- Plus loin nous lisons qu'il faut « disposer d'un langage pour expliciter et se distancier des situations » comme l'une des conditions pour s'engager dans une démarche d'APP (diapo 12).
- Plus loin encore nous lisons qu'analyser « sa pratique professionnelle [est] un exercice qui touche à l'intime » (diapo 15). Nous repensons à Mireille Cifali et cette fois-ci peut-être plus à la clinique. Un travail de l'humain vers l'humain, une relation d'alter-ego, un autre soi ou autre soi que moi dans l'activité. Cela signifie par conséquent que je puis me retrouver dans une place similaire (mais jamais identique) que celle qu'occupe l'autre là et que cette relation d'alter-ego me la rappelle pour guider mon attention. Car faire attention, ce n'est pas seulement ouvrir ses yeux afin de ne pas vivre un accident : c'est incarner volontairement une façon d'être au monde (Heidegger, 1986) comme ambiant vers soi en vivant avec son angoisse. En d'autres termes c'est d'observer que votre perception vise un objet parmi d'autres choses possibles et que cela est de votre fait. Ce retour réflexif vers soi, c'est cela l'attentionnalité : incarner une attitude de « faire attention à » en connaissance de l'endroit où vous vous trouvez à ce moment-là.
- Cela s'évoque dans ce que Séphora Boucenna rappelle : « assumer les écarts évalués entre les différentes images de soi » (diapo 17) ou encore de « prendre soin de l'environnement interactionnel » (diapo 19)

Diapo 16 sur une « exposition de soi à soi » : la cartographie des « vécus » montre bien, s'il fallait le rappeler, qu'un Soi est toujours plus qu'un imago. L'évaluateur ou l'évaluatrice ne doit

pas se contenter de la *prima facie* : le consommateur, le client, la formée, l'informée, etc. Tout ça ce sont des mots sans choses, et l'évaluatrice le sait ! c'est bien pour cela qu'il y a un « vécu empêché », « refoulé », « désiré » comme « auquel on renonce » pour citer Séphora Boucenna. Je ne suis pas seulement un barbu qui parle ; personne ne contrôle ce qu'il se passe en moi, ni n'arrivera jamais à me fournir la valeur adéquate à mon intégrité en tant qu'être. Cependant, tout le monde s'élabore et fait l'expérience *d'une* valeur (dommage pour moi) à plusieurs valeurs (ah là, ça devient intéressant !) sur mon « image de soi » que je donne ou que vous percevez.

Diapo 18 « pour s'autoriser... » : il est invité à « observer le passage d'une centration sur l'évaluation à une centration sur la compréhension », c'est-à-dire comme il est expliqué « de la soumission à des routines (procédures) à la problématisation (création) ». Cela revient à mener « une activité d'évaluation constante » pour l'évaluateur (diapo 37) du fait que chaque valeur est requestionnée du fait de la dimension incertaine et créatrice de l'APP.

Pour conclure, je citerai « Anonyme », sur le Padlet :

« Si l'objectivité correspond à de la rigidité, la prudence ne sera pas de la partie. Par ailleurs, objectivité n'exclut pas nécessairement subjectivité. Quelle que soient la forme et la modalité d'évaluation, la personne évaluatrice demeure un humain. Son acte d'évaluation vaut beaucoup mieux que l'évaluation par des outils technologiques, possiblement capables d'objectivité, mais pas de subtilités, de nuances et de prudence adaptées à l'individu en formation ».

Je remercie chaleureusement Méliné et Christophe pour m'avoir invité à tenir cette fonction d'honneur. Je remercie aussi Florent Champy, Séphora Boucenna et Christophe de nouveau pour avoir partagé avec générosité et pour leur confiance à mon endroit.

Alban Roblez
@ : alban.roblez@ens-lyon.fr